

Fille-Dieu, Romont (c. Fribourg) Suisse 18.1.24

Monsieur,

Je comptais vous envoyer ma cotisation; de nouveau, ai-je pensé, M. Deans me demandera mon sentimento sur la langue internationale, comme il l'a fait deux fois déjà, mon sentimento ou opinion imprimée, qui plus est.

Hélas! je me trouve dans une position telle (peut-être la devinez-vous) dans laquelle il est impossible de se faire imprimer.

Et puis, que vaut mon opinion, appuyée seulement par 7 ou 8 pages de grammaire, semblables à celle que je vous envoie, & un Dictionnaire français-L.V qui n'en est qu'à la lettre E?

Il m'est loisible cependant de confier mes manuscrits à n'importe quel amateur de mes folies, & libre à lui de les imprimer. Je puis même payer les frais d'impression, & je paierai, aux conditions suivantes 1° m'envoyer la note d'avance, car mes ressources sont limitées. Comprenez-y les frais d'envoi aux membres de l'Académie.  
2° m'envoyer dix exemplaires

3° Sauvegarder mon anonymat.

Si vous jugez meilleur de jeter au panier cette feuille, j'enverrai mes dix lires tout simplement.

Merci d'avance & respectueux hommages.

M. Gabriel Fille-Dieu Romont

(C. Fribourg) Suisse

J'ai commencé sur la page ci-jointe quelques notes, mais il vaudrait mieux imprimer toute la grammaire, et quelques feuilles du dictionnaire français-Latin.

Mon système comporte trois grammaires, 1° celle à l'usage du peuple.

2° celle à l'usage des hommes instruits, qui ne savent pas le latin. Elle diffère comme la première, suivant les langues, & elle est plus ou moins facile, dans la mesure où une langue s'éloigne ou se rapproche du latin.

3° celle à l'usage des latinistes. C'est cette dernière que je vous enverrais, si vous en veniez à imprimer ma feuille, qui contredit des idées qui vous sont chères.

Des occupations urgentes m'empêchent ces premiers mois de la retaper, mais je ferai un effort pour envoyer les pages au fur & à mesure.

Je sais l'italien, quoique pas assez pour l'écrire.

1° Licet elider ultimam vocalem post L, M, N, R: util (utili), vir (viro), maxim (maxime)

2° Adjectivo desinit semper in I.

3° Adjectivo pot-est habere substantivi-formam, quando substantivo omittitur, ex.: disputar est sterile (sterili re), est vanum (vani re)

4° Praefixo cum lineola indicat negationem, contrarietatem aut re-motionem: re-velat, ir-regulari, dis-simil, im-possibil, in-subject

Sine lineola, praefixo habet alii sensus.

5° Non licet negligere litteras duplici, quando isti duplicatione distinguit vocabulum de vocabulo: anno, ano; serra, sera.

6° Item non licet commutare finales in monosyllabis: re, et in nonnulli substantivos: acto (documentis), actu (ly ager), etc.

Il serait trop long de donner les règles des participes. C'est la partie la plus difficile. Pour le 1<sup>er</sup> degré, c'est simple; un peu plus difficile pour le 2<sup>d</sup> degré. Je crois arriver cependant à résoudre à peu près ce problème, le désespoir des internationalistes, qui veulent une dérivation autonome.